



est ce que un banquier a le droit de mettre des ajio alors qu'on

Par **sandrine8411**, le **09/02/2009** à **17:31**

j'aimerais avoir quelque reponse si possible.

j'ai fait un pret a ma banque ya 1 ans de ça maintenant de 1700€, suite a se pret j'ai perdu mon emploie sans percevoir de chomage.

Puis j'ai atterie a l'hopital,et j'ai du me faire opere.

j'ai etais invalide pendant 3mois environ avant puis le temps de retrouver un travail 6mois en tout environ.

Pendant tout se temps,je contacter ma banque pour leur prevenir des eventuel changement et il m'ont dit quil ne me metterais pas de frais.Plus tard j'ai un decompte de leur part avec des ajios.

Aujourdhui sa a atteint les 2000€.maintenant je suis en chomage mais je recoit une indemnite mais de 700€,plus a cote a payer encore mon gare qui s'eleve a 700€,a cause de totu c'est soucis .

La voiture je ne l'ais plus le moteur a lacher.

j'aimerais savoir si y'a une aide?ou possibilite d'enlever mais frais.? je sais pas quelque chose a faire.comment voulez vous regler si a chaque fois ils mettent des frais.merci de votre aide.

Par **malinou**, le **09/02/2009** à **18:18**

tu peu demander a la mairie de ta commune une aide exeptionnel a une assistante social egalement

au niveau de ta banque quan tu a fait ton pret avait tu une assurance pour tt c risque ???

autrement tu peu demander une reduction de t ajios si tu est une bonne cliente en esperent que ta situation samelior

Par **sandrine8411**, le **11/02/2009** à **15:50**

non je n'avais pas d'assurance